



Check-list pour préparer l'hospitalisation

pour nos patientes et patients sans paralysie médullaire

**Les points figurant sur la liste ne sont peut-être pas tous pertinents pour vous.
Veuillez tout de même tenir compte des points qui vous concernent.**

Avant l'hospitalisation

- Veillez signaler une demande de surclassement pour assurance privée ou complémentaire à temps au T. +41 41 939 42 81
- Veillez communiquer les habitudes alimentaires (p. ex. régime végétarien ou végétan) en appelant le T. +41 41 939 43 43
- Si vous prenez des médicaments anticoagulants (p. ex. Aspirin, Aspirin Cardio, Plavix, Contre-douleurs, Saridon, Xarelto, Eliquis, Lixiana, Pradaxa, Marcoumar, Clexane, Brilique, Heparin, Fragmin ou Fraxiparine), veuillez le communiquer en appelant le T. +41 41 939 58 68

Organisation/administration

- Carte d'assuré-e de votre caisse maladie
- Directives anticipées, mandat pour cause d'inaptitude et règlement de représentation en photocopie
- Coordonnées de la curatelle pour la représentation légale
- Coordonnées de votre médecin de famille
- Coordonnées de votre service d'aide et de soins à domicile

Aspects médicaux

- Carte de médicaments
- Médicaments, y c. dose dans l'emballage d'origine pour les 3 premiers jours
- Passeport d'allergie
- Certificat d'implant
- Passeport diabète
- Certificat Port-a-Cath®
- Carte Quick
- Passeport Pacemaker
- Booklet PICC
- Appareil de ventilation non invasive et/ou appareil de ventilation (à domicile) et masque personnel

